

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26214**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention "Management"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Toulouse 1 Capitole	Recteur de l'Académie de Toulouse, Chancelier des universités, Présidente de l'Université Toulouse 1 Capitole

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332p Direction de centres et de services sociaux, 335p Direction des centres de loisirs ou culturels, 334p Gestion touristique et hôtelière

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Cette mention comprend les parcours types suivants :

- M1 Ingénierie et Management des Organisations Sportives
- M1 Gestion des Entreprises Sociales et de Santé
- M1 Droit et gestion
- M2 Ingénierie et Management des Organisations Sportives
- M2 Management du tourisme international
- M2 Gestion des Entreprises Sociales et de Santé
- M2 Droit et gestion
- M2 Droit et gestion du développement durable

dont les activités et les compétences ou capacités attestées communes sont décrites ci-après.

Pour consulter les informations spécifiques aux parcours types, se référer aux liens Internet renvoyant vers les fiches parcours types des établissements.

- Exercice d'une fonction de cadre de direction ou de directeur d'établissement dans les secteurs de la santé et de l'action sociale
- Intervention dans les champs de l'action sociale, de la santé et de l'économie sociale et solidaire
- Responsabilité de gestion et de développement d'établissements et de groupements d'établissements
- Exercice de missions d'expertise dans les domaines du social et de la santé
- Exercice des fonctions d'encadrement et d'expertise dans trois grands types de métiers :

les métiers du sport dans le secteur public et parapublic : fédérations et ligues sportives, comités olympiques, collectivités territoriales, Etablissements Publics de Coopérations Intercommunales (politiques publiques, gestion de services, direction de programmes)

les métiers du sport et des loisirs dans le secteur privé: gestion de clubs sportifs professionnels, conception, production et distribution de produits et services sportifs, fabrication d'équipements et d'articles de sport, création, pilotage et organisation d'évènement sportifs (politiques sectorielles, développement de territoires)

consulting et les métiers du sport et de la santé : conception et management de produits touristiques et sportifs, tourisme sportif et médical, remise en forme.

- Maîtriser les fondamentaux du management des organisations avec une ouverture à l'international
- Maîtriser les bases économiques, comptables et juridiques nécessaires à la gestion des organisations publiques, privées marchandes et non-marchandes.
- Maîtriser les spécificités économiques, managériales (RH, droit,...) et gestionnaires des établissements dans des secteurs spécifiques tels que le médico-social, le secteur sanitaire et le secteur privé non-marchand
- Comprendre l'impact des évolutions pour une entreprise et conduire dans son domaine une démarche innovante qui prenne en compte la complexité d'une situation en utilisant des informations qui peuvent être incomplètes ou contradictoires
- Développer des savoir-faire cognitifs et de capacités : management d'équipes, évaluation et auto évaluation dans une démarche qualité esprit critique, rigueur, initiative, anticipation, persévérance, force de conviction, capacité à gérer ressources émotionnelles, et relations interpersonnelles

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités (de A à U)

- Directeur d'associations ou d'organismes
- Cadre expert d'action sociale
- Auditeur juridique et social
- Gestionnaire de clubs sportifs, de fédérations de clubs sportifs
- Cadre dans une agence internationale de tourisme, compagnie aérienne, dans de grandes sociétés d'hôtellerie, de sociétés de loisirs

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

K1403 : Management de structure de santé, sociale ou pénitentiaire

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1903 : Défense et conseil juridique

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Pas de réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités.

Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat de professionnalisation	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	- des enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	- d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mai 2016 accordant l'Université Toulouse-I en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

Références autres :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.ut-capitole.fr/orientation-et-insertion/etudes-sur-les-parcours-et-l-insertion-professionnelle/insertion-professionnelle-des-diplomes/insertion-professionnelle-des-diplomes-340979.kjsp>

<http://www.iae-toulouse.fr/statistiques-generales-masters-2012>

Autres sources d'information :

<http://www.ut-capitole.fr>

<http://www.iae-toulouse.fr>

Université Toulouse 1 Capitole

Lieu(x) de certification :

Université Toulouse 1 Capitole : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon - Haute-Garonne (31) [Toulouse]

Université Toulouse 1 Capitole - 2 rue du Doyen Gabriel Marty - 31042 Toulouse Cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Toulouse

Historique de la certification :

- Jusqu'en 2015, la mention « **Management** » était enregistrée sous les dénominations nationales « Management » et « Droit et Gestion »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M1 « **Ingénierie et management des organisations sportives** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management » parcours « Ingénierie et Management des Organisations Sportives »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M1 « **Gestion des entreprises sociales et de santé** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management » parcours « Gestion des Entreprises Sociales et de Santé »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M1 « **Droit et Gestion** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Droit et Gestion »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Ingénierie et management des organisations sportives** » était enregistré sous la

dénomination de la mention « Management » spécialité « Ingénierie et Management des Organisations Sportives »

- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Management du tourisme international** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management » spécialité « Economie et Management du Tourisme International »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Gestion des entreprises sociales et de santé** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Management » spécialité « Gestion des Entreprises Sociales et de Santé »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Droit et gestion** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Droit et Gestion » spécialité « Droit et Gestion »
- Jusqu'en 2015, le parcours type M2 « **Droit et gestion du développement durable** » était enregistré sous la dénomination de la mention « Droit et Gestion » spécialité « Ingénierie du Développement Durable »